

EcoMobiListe utilitaires 2016

Des utilitaires plus propres grâce à la norme anti-pollution Euro 6

Berne, le 13 novembre 2015

La nouvelle édition de l'EcoMobiListe utilitaires de l'ATE (EML-U) met en évidence une tendance claire : l'adoption de la nouvelle norme anti-pollution Euro 6 est aussi en marche dans le domaine des utilitaires et des minibus. Ce sont principalement les utilitaires légers et de petites dimensions qui se placent en tête du palmarès, dont plusieurs divers modèles au gaz naturel. Sur la base des informations actuellement disponibles, les véhicules de marque VW présentés dans l'EML-U ne sont pas touchés par les manipulations des valeurs des gaz d'échappement.

Dans le domaine des utilitaires également, le passage de la norme Euro 5 à Euro 6 est à l'ordre du jour. Pour les moteurs diesel, la norme Euro 6 se traduit par une nette réduction des émissions d'oxydes d'azote (NOx). Dès lors, pour l'achat d'utilitaires diesel, l'ATE recommande d'attendre jusqu'à la sortie des modèles Euro 6. Aujourd'hui déjà, les trois quarts des minibus satisfont à la norme Euro 6. Pour les utilitaires, la proportion est d'un quart environ. A part quelques modèles à essence et à gaz, la grande majorité des véhicules évalués dans l'EML-U sont des modèles diesel

Les conséquences de la tricherie des tests anti-pollution pour l'EcoMobiListe utilitaires

Pour les modèles d'utilitaires à moteur diesel produit par VW – Transporter, Amarok et Crafter - il n'a pas été fait usage d'un logiciel d'optimisation des gaz d'échappement dans les tests d'homologation. C'est ce qu'a annoncé AMAG, l'importateur suisse de VW, sur la base des informations fournies par le constructeur VW-Nutzfahrzeuge à Hanovre.

Le fait que certains constructeurs respectent les normes anti-pollution sur banc d'essai et sur route, alors que d'autres n'y parviennent pas encore ou seulement par une optimisation pour les tests d'homologation n'est actuellement pas pris en considération par l'EcoMobiListe voitures et utilitaires. En outre, le nombre de voitures testées est encore trop faible et les données disponibles ne sont pas concluantes pour permettre de se prononcer pour chaque marque ou modèle. Il va sans dire que l'ATE continue à suivre l'évolution de la situation et qu'elle adaptera le système d'évaluation en conséquence.

L'EML-U est le seul système de notation de ce genre en Suisse. Elle évalue l'impact de chaque modèle sur le climat, l'environnement et la santé. A cet égard, les valeurs d'émission de gaz carbonique (CO₂) – gaz à effet de serre – constituent le principal critère de classement.

Le magazine «EcoMobiListe utilitaires 2016» peut être consulté sur le site www.ecomobiliste.ch en format pdf. On y trouve également la banque de données interactives des utilitaires et minibus. Le magazine «EcoMobiListe utilitaires 2016» peut être commandé gratuitement auprès de l'ATE Association transports et environnement à l'adresse e-mail doc@ate.ch.

En outre, les classements des dix meilleurs modèles de chaque catégorie peuvent être consultés à l'adresse www.topten.ch.

Pour davantage d'informations :

Caroline Beglinger, Co-directrice de l'ATE, tél. 079 310 11 86